

## Communiqué de presse

### Pour un affichage bilingue à Bienne

*Bienne, le 2 juin 2023*

**Le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF) s'est réuni le 31 mai 2023 en séance plénière. Il a discuté des dispositions liées au bilinguisme prévues dans le règlement municipal sur la réclame, soumis au vote le 18 juin 2023. Il a décidé de réitérer son soutien quant à ces dispositions.**

Le CAF avait eu l'occasion de se prononcer en 2016 concernant le projet de règlement sur la réclame en ville de Bienne. Il avait alors soutenu ce projet rappelant l'importance de l'affichage bilingue. En effet, celui-ci participe à la construction d'un espace public accueillant pour les deux communautés linguistiques. Il tient à rappeler que, depuis longtemps, de nombreux organismes locaux ont trouvé les moyens de satisfaire à cette exigence tout en restant attractif du point de vue publicitaire. Le CAF se réjouit qu'une nouvelle dynamique puisse s'instaurer à Bienne et que les enseignes régionales et nationales se calquent davantage sur ces pratiques locales, plus respectueuses du bilinguisme vécu à Bienne.

#### Note aux rédactions :

*Tous les documents publics du CAF (communiqués de presse, rapports d'activités, prises de position, objectifs) sont disponibles sur le site : [www.caf-bienne.ch](http://www.caf-bienne.ch).*

*Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :*

- *Mme Ariane Tonon, présidente du CAF, 031 636 52 85*
- *Mme Stéphanie Bailat, secrétaire générale du CAF, 031 636 52 85 ou 079 784 93 92*

#### A propos du CAF

Le CAF est un conseil politique du canton de Berne issu de la législation sur le statut particulier. Il est composé de 18 membres élus pour 4 ans. Il a pour mission de garantir les intérêts de la population francophone de l'arrondissement de Biel/Bienne et de promouvoir le bilinguisme, en favorisant la cohabitation de deux communautés linguistiques fortes dans l'espace bilingue biennois